

ZHERMACK S.P.A.

Fiche de données de sécurité conforme à la DIR. 2001/58/CEE

ELITE LC TRAY

Date de révision: 13/09/05

Date de presse:09/01/2006

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE

1.1 Identification de la préparation:

Dénomination commerciale : ELITE LC TRAY

Code commercial D500020/D500010

1.2 Utilisation de la substance ou de la préparation:

Porte empreinte individuel en résine

1.3 Identification de la société:

Fournisseur : ZHERMACK S.p.A. via Bovazecchino, 100 -45021- Badia Polesine (RO) ITALY

Numéro de téléphone de la société en cas d'urgence : 0425/597611

2. COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances contenues dangereuses pour la santé aux termes de la directive 67/548/CEE et modifications successives ou pour lesquelles il existe des limites d'exposition connues : aucune

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

PRODUIT CLASSIFIE' PAS DANGEREUX

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Contact avec la peau : laver immédiatement avec de l'eau courante en abondance et, éventuellement, du savon.

4.2 Contact avec les yeux : rincer immédiatement avec de l'eau. Appeler un ophtalmologue. Ingestion : procéder immédiatement à une visite médicale.

4.3 Inhalation : Aérer le milieu ambiant.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Extincteurs conseillés : Eau, CO₂.

5.2 Extincteurs interdits : Aucun en particulier.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles : non nécessaires.

6.2 Précautions environnementales : Il faut éviter que le matériau non encore polymérisé ne puisse contaminer l'environnement.

6.3 Méthodes de nettoyage : matériau non polymérisé : utiliser de l'isopropanol ou de l'éthylacétate ; matériau polymérisé, traiter comme déchet plastique.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions manipulation : Voir également le paragraphe 8 qui suit. Ne pas manger et ne pas boire au cours du travail.

7.2 Matières incompatibles : aucune en particulier. Voir également le paragraphe 10 qui suit.

7.3 Conditions de stockage : Conserver dans un lieu frais, sec et bien aéré, à une température max. de 25°C.

7.4 Indication concernant les locaux : Locaux aérés de manière appropriée.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Mesures de précaution : Aérer de manière appropriée les locaux où le produit est stocké et/ou manipulé.

8.2 Protection respiratoire : elle n'est pas nécessaire dans le cadre d'une utilisation normale

8.3 Protection des mains : utiliser des gants appropriés

8.4 Protection des yeux : utiliser des lunettes de protection

8.5 Protection de la peau : elle n'est pas nécessaire dans le cadre d'une utilisation normale

8.6 Limites d'exposition des substances contenues : aucune

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Pagina 1 of 2

REVISION	DATE	DESCRIPTION	EDITION	APPROBATION
1	01/10/99	Première édition	RCP	RS/RQA
2	14/04/04	Mise à jour Dir.2001/58/CEE	RCP	RSGQA
3	13/09/05	Mise à jour point 14		

ZHERMACK S.P.A.**Fiche de données de sécurité conforme à la DIR. 2001/58/CEE****ELITE LC TRAY****Date de révision: 13/09/05****Date de presse:09/01/2006**

9.1 Aspect et couleur :	pâte pouvant être manipulée
Odeur :	semblable aux esters d'acides acryliques
Point de flamme :	>150°C (DIN 51758)
Densité relative :	~ 1.88 g/cc
Viscosité :	consistance pouvant être manipulée
Soluble :	insoluble dans l'eau, légèrement soluble dans l'isopropanol et ester d'acide acétique

10. STABILITE ET REACTIVITE**10.1 Conditions à éviter :** stable dans des conditions normales.**10.2 Substances à éviter :** chaleur, lumière du soleil et lumière en général.**10.3 Dangers de décomposition :** aucun dans des conditions normales**11. STABILITE ET REACTIVITE**

Dans des conditions normales, le produit peut être manipulé sans danger pour la santé. Dans certains cas de sensibilité particulière au produit, ce dernier peut provoquer des irritations aux yeux et à la peau et, dans certains cas, des réactions allergiques.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il faut utiliser le produit en respectant les usages suivis en la matière et éviter de le disperser dans le milieu ambiant.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Récupérer si possible. Envoyer à des installations de traitement agréées ou d'incinération sous conditions contrôlées. Œuvrer conformément aux normes locales et nationales en vigueur. Code déchet : 55373 (autres solvants non halogènes)

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**14.1 Transport sur route ADR/RID :**

Classe: 9

Chiffre/Lettre :

Numéro ONU : 3077

ADR - exceptions :

Nom technique du produit : matériel dangereux pour l'environnement, solide, n.o.s. (Acrylates)

14.2 Transport maritime IMDG :

Classe : 9

Numéro UN : 3077

Groupe d'emballage : III

EMS : F-A, S-F

Nom technique du produit : matériel dangereux pour l'environnement, solide, n.o.s. (Acrylates)

14.3 Transport aérien : Classe 9

UN No : 3077

Groupe d'emballage III

Instruction d'emballage : Y911

Nom du produit (nom technique exact) : matériel dangereux pour l'environnement, solide, n.o.s. (Acrylates)

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Pagina 2 of 2

REVISION	DATE	DESCRIPTION	EDITION	APPROBATION
1	01/10/99	Première édition	RCP	RS/RQA
2	14/04/04	Mise à jour Dir.2001/58/CEE	RCP	RSGQA
3	13/09/05	Mise à jour point 14		

ZHERMACK S.P.A.

Fiche de données de sécurité conforme à la DIR. 2001/58/CEE

ELITE LC TRAY

Date de révision: 13/09/05

Date de presse:09/01/2006

*D.Lgs.65/03 (Classification, emballage et étiquetage des préparés dangereux):*Accessoire d'équipement médical marqué CE conformément à la Directive 93/42/CEE sur les équipements médicaux. La préparation ne doit pas être considérée comme dangereuse aux termes de la directive 88/379/CEE et modifications successives.

16. **AUTRES INFORMATIONS**

Les informations fournies se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière. L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire. Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

Pagina 3 of 2

REVISION	DATE	DESCRIPTION	EDITION	APPROBATION
1	01/10/99	Première édition	RCP	RS/RQA
2	14/04/04	Mise à jour Dir.2001/58/CEE	RCP	RSGQA
3	13/09/05	Mise à jour point 14		